

Procès-verbal  
Séance du Conseil d'établissement  
École Hélène-Boullé

Date : 9 mars 2022

Début de la séance 18h30

Séance tenue en virtuel via la plateforme Teams

**Membres présents :**

Mathieu Duhaime, parent, président

Karine Lane, parent, vice-présidente

Christine Mbala, parent

Hélène Morissette, parent

Julie Talbot, parent

Maude Bessette-Langlois, enseignante

Elaine Caouette, enseignante

Pascale Tremblay, enseignante

Stéphanie Bilodeau, représentante de la communauté

Audréanne Garand, personnel professionnel

Isabelle Benoît, personnel de soutien SDG

**Direction :**

Jacinthe Nolin, directrice

**Aussi présente :**

Geneviève Marquis, représentante de l'OPP

**1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté.

**2. Nomination d'une secrétaire**

Mme Karine Lane se propose.

**3. Vérification du quorum (art. 61, LIP)**

Il y a quorum.

**4. Mot du président**

M. Duhaime souhaite que tous et chacun aient passé une bonne semaine de relâche.

**5. Mot de la direction**

Mme Nolin souhaite également que tous aient profité de la semaine de relâche. Elle mentionne que cela a fait du bien. Elle stipule que le retour était très agréable. Il y a eu beaucoup de consultations et plusieurs suivis s'en viennent. Elle souhaite la réussite d'un plus grand nombre d'élèves avec tous ces changements. De belles opportunités se présentent avec de nouveaux projets ainsi que le relâchement des mesures sanitaires.

**6. Parole au public (art. 68, LIP)**

Personne.

**7. Adoption du procès-verbal du CÉ du 19 janvier 2022 (art. 69, LIP)**  
Adopté.

**8. Suivi au procès-verbal du dernier C.É. (19 janvier 2022)**

**8.1 Planification de la consultation obligatoire des élèves au point 9.3**

Mme Nolin nous fait part que la consultation est la même que l'an dernier. Pour augmenter le sentiment de compétence, les élèves feront des affiches. La plate-forme MooZoom permettra aux élèves de réagir à des situations. Le questionnaire de la consultation sera passé à la fin du mois d'avril. L'an dernier, il avait été passé le 5 mai 2021. Il s'agit donc de la même période.

**8.2 Amélioration des infrastructures et d'ajout d'un gymnase : projet vidéo au point 9.4**

En ce qui concerne la vidéo de sensibilisation, Mme Nolin et M. Duhaime souhaite faire un suivi à la lumière de nouvelles informations. La CSSDM a soumis à nouveau le projet d'ajout de plateau de service. Une réponse est attendue en début d'été. Le CÉ ainsi que l'école demande la soumission du projet d'infrastructure. Lors de nos demandes antérieures, nous demandions quatre nouvelles salles de classe. Maintenant que la situation démographique a changé, grâce au nouveau redécoupage du territoire, il y a moins de pression. Nous ne souhaitons plus avoir une classe. Cependant, l'exploitation du toit et l'optimisation du gymnase ainsi que de la cour est au cœur des priorités. Nous souhaitons savoir comment ils vont le financer et quels points d'influence il faudra regarder. Par exemple : M. Desjardins? Il faut voir comment nous pourrions nous qualifier en lien avec les cycles financiers. Dès que nous avons une réponse du centre de service scolaire, nous pourrions faire jouer nos cercles d'influences.

Nous avons d'autres besoins, soit les locaux de récupération et la mise à niveau des blocs sanitaires. Il n'y a rien qui indique ces requis dans la demande. Il s'agit là d'un problème moins criant. Nous allons nous concentrer sur l'ajout du toit gymnase. En libérant la palestine, de l'espace sera alors disponible.

Une bonne nouvelle pour les blocs sanitaires puisqu'il y a désormais l'aménagement de routines sanitaires. Ils sont entretenus deux fois par jours, ce qui atténue le problème. Il serait possible de pousser la réfection des blocs sanitaires sur les budgets de mise à niveau.

Pour l'approbation de filmer, la réponse reste floue. Nous allons essayer d'avoir des approbations à travers Mme Nolin. Cette approbation vise la palestine et le gymnase. Éventuellement, il serait possible de prendre des photos ou des illustrations pour mettre en relief nos besoins. Si cette idée est retenue, le photographe M. Vero pourrait être sollicité, puisqu'il s'agit d'un parent d'élève, souligne Mme Lane. Mme Nolin dit qu'en attendant une réponse d'autorisation, qu'elle met à l'interne les choses en place pour faciliter à la fois les déplacements et la rotation des locaux. D'ailleurs, en ayant un concierge de jour et de soir les infrastructures sont beaucoup mieux entretenues et les odeurs nauséabondes se sont dissipées. Elle termine en disant qu'il y aura de beaux projets d'aménagement.

Mme Marquis pose la question des usages concernant l'école Lajeunesse. Mme Nolin nous fournit des informations datant de l'an dernier. Cette école serait une école transitoire, le temps qu'ils construisent les écoles et cela peu importe où se trouve celles-ci sur le territoire.

### **8.3 Transfert vers le budget de l'établissement au point 14**

Mme Nolin nous fait part des montants attribués à l'aide alimentaire. Il s'agit de 29 000\$, mais celui-ci n'ayant été utilisé qu'à la moitié, elle veut permettre à un plus grand nombre d'élèves d'en profiter.

Pour le soutien à l'apprentissage, la surveillance sur la cour ainsi que les besoins particuliers, il reste la moitié du budget qui nous permettrait d'engager des jeunes ou des retraités pour nous aider.

Un montant de 24 000\$ en lien avec le programme « À l'école on bouge », permettra aux élèves de vivre une sortie plein air et d'acheter du matériel.

En ce qui concerne « Cours d'école vivante », 4 000\$ de raquettes seront achetées pour l'année prochaine.

L'acquisition d'ouvrage pour la bibliothèque est prévue pour un montant de 9 000\$.

Pour les sorties scolaires en milieux culturels, le budget n'est pas encore dépensé en totalité et nécessite de la planification.

### **8.4 Grille-matières au point 18**

Mme Nolin nous partage le contenu du dernier document. Elle revient au sujet de la consultation à l'interne. Le tout est fait de manière générale, dont 7 heures en mathématiques. Par exemple, il s'agit de faire l'intégration d'expériences complètes en mathématiques et en français. M. Duhaime demande un suivi pour le prochain CÉ. Mme Nolin mentionne que la date d'échéance sera le 29 mars 2022.

### **8.5 Entente de contrat d'utilisation des lieux lors d'une évacuation d'urgence au point 20**

Mme Nolin nous fait part de son échange avec la responsable de l'école Lucien-Pagé concernant l'entente. Mme Sylvie Raza nous rassure en nous permettant, s'il est nécessaire, de rester après 16h00 et ce jusqu'à 23h00.

### **8.6 Mise à l'essai gratuit 30 jours de l'application Hop-Hop au point 21**

Mme Benoit nous fait part de son enthousiasme face au bon fonctionnement en général. Certes, il subsiste des ajustements à faire. Par exemple, il y a beaucoup de doublons. Elle se réjouit des 158 dossiers inscrits qui représentent plus de la moitié des utilisateurs du service de garde. Mme Nolin soulève le sondage issu de l'initiative de l'OPP. Mme Marquis prendra la parole à ce sujet plus tard dans la rencontre.

## **9. Sorties éducatives-pour approbation**

Mme Caouette dit qu'il y a une facture à part. Les trois groupes de 5<sup>e</sup> iront à la sortie de Pointe-à-Callière. Cependant, pour des raisons sanitaires, sa classe devra y aller seule et les deux autres groupes une autre date. Il n'y a aucune opposition.

M. Duhaime demande s'il y a d'autres soumissions.

Mme Nolin montre le devis pour la sortie à Pointe-à-Callière. Une demande de billets gratuits a été effectuée auprès de la STM.

Le 23 février, les 5<sup>e</sup> année ont participé aux activités scientifiques des Neurons Atomiques.

Mme Tremblay demande si les 6<sup>e</sup> vont faire leur croisière.

Le 16 mai, les 6<sup>e</sup> année vont faire une sortie au district 45 à St-Calixte, dans le cadre de la mesure 15023. Ce sera au tour des 3-4-5<sup>e</sup> année de s'y rendre le 31 mai.

Pour les maternelles, les démarches sont en attente pour une sortie à Pointe-aux-prairies, le 27 avril. Il y a eu une confirmation pour les classes de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année en juin 2022.

**10. Analyse de la situation de l'établissement, adoption du projet éducatif, transmission au centre de services scolaires, transmission et publication du document (et de son évaluation) aux parents et aux membres du personnel Art. 74, 75, 109 et 109.1**

Le projet éducatif est d'augmenter la compétence dans la résolution de conflit. Mme Nolin nous fait part du nouveau plan ainsi que de l'appropriation des grandes orientations. C'est une autre grande année pour augmenter la compétence de résolution de conflits des élèves. Il y aura des affiches illustrant les étapes ainsi que des ateliers pour développer les habiletés nécessaires. Des ateliers Hors-piste permettront de mettre en avant la prévention de l'anxiété. Elle soutient que l'équipe école va bien accompagner les élèves du 3<sup>e</sup> cycle. Elle souhaite aussi améliorer la communication entre les trois acteurs importants que sont les professeurs, les élèves ainsi que les parents, en utilisant de meilleurs outils de communication.

Mme Nolin nous confirme que le poste de psychoéducatrice est affiché. Il y a des intentions, mais ces candidats sont déjà à l'emploi et ce jusqu'en juillet.

M. Duhaime intervient en rappelant qu'avec la situation imposée par la COVID-19, des compromis ont dû être fait.

Dès l'an prochain, il y aura une évaluation des mesures mises en place.

**11. Actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence pour l'an prochain**

Mme Nolin nous mentionne que la cible est de diminuer les gestes de violence entre élèves. Elle nous rassure en nous livrant ses observations et nous fait part de la diminution des gestes de violence. Elle stipule qu'elle va aller en consultation. Selon les réponses des 4-5-6<sup>e</sup> années, un point important à améliorer est le sentiment de sécurité ainsi que la prévention de la violence.

Elle rappelle qu'il n'y a pas de changement quant au portrait de l'établissement, sauf pour le redécoupage du territoire.

Le plan de lutte contre l'intimidation sera présenté prochainement.

**12. Activités parascolaires du SDG pour la session du printemps 2022 (I.B)- pour approbation**

Tout d'abord, Mme Benoit souhaite nous faire part d'une problématique occasionnée par la saison présente. L'horaire ne permettra pas d'avoir le minimum requis de huit semaines d'activités parascolaires permettant de bénéficier du crédit d'impôt de 500\$. Le calendrier scolaire nous oblige à organiser seulement six semaines d'activités parascolaires. Elle demande l'avis des parents à ce sujet. Mme Morissette propose de bien informer les parents et de maintenir la saison du printemps et cela pour le grand bénéfice des enfants. Mme Lane ainsi que M. Duhaime confirme qu'ils suivent Mme Morissette. Il s'agit d'un choix personnel. Mme Benoit confirme que la fin des dites activités sera le 10 juin 2022 (6 semaines). Le CÉ approuve.

Dans le même esprit, Mme Bilodeau rappelle qu'Accès-loisir donne l'opportunité aux familles à faible revenu de participer à des activités. Les parents ont aussi reçu la communication concernant la mesure bien-être pour le taekwondo. Qui vise à favoriser l'estime de soi et le bien-être des élèves. Il s'agit d'une subvention de 4 000\$ pour 8 cours, 2 fois par semaine.

**13. Suivi du budget annuel de l'établissement Art. 96.24 et 110.13**

**13.1 Rapport sommaire**

Mme Nolin nous fait part des points clés. Un surplus salarial est dû en partie au poste vacant en psychoéducation et à celui qu'occupait la secrétaire à 50% du temps, Mme Salima. Elle a réitéré la demande d'une secrétaire pour deux jours par semaine. Éventuellement, si le poste n'est pas comblé, le budget permettra de faire la demande d'une secrétaire pour trois jours par semaine jusqu'à la fin de l'année.

Mme Nolin nous annonce que 24 nouveaux portables vont remplacer les anciens qui étaient désuets, au 2<sup>e</sup> étage. Elle rassure le CÉ que les élèves ayant des besoins particuliers auront le matériel nécessaire.

**13.2 Rapport détaillé**

Document pour consultation fourni à tous les membres du CÉ.

Il n'y a pas de question supplémentaire.

**14. Mot des représentants du personnel enseignant**

**Mme Maude Bessette-Langlois :**

Pour la semaine du français, qui se déroulera la semaine prochaine, elle mentionne avec enthousiasme le projet d'exposition des travaux d'écriture.

Elle avoue que lors d'échanges avec ses collègues concernant le plan de lutte contre l'intimidation, un manque de ressources se fait sentir au niveau du soutien et du

comportement. Elle suggère de mieux communiquer les comportements des élèves survenant auprès des éducateurs. La continuité est inégale et elle souhaite faciliter le processus.

M. Duhaime demande un suivi du poste non comblé et s'il existe des ressources externes ou simplement envisager des interventions de la direction. Mme Nolin dit en avoir parlé et la TES cellule, pour des élèves spécifiques, est présente près de 75% du temps dans la semaine. Les ressources se font tellement rares. Le mécanisme étant de combler d'abord les besoins dans les écoles spécialisées, les écoles régulières avec les points de service et ensuite les écoles sans directeur adjoint.

Elle célèbre le retrait du masque en classe, mais évoque l'inconfort de certains à l'enlever. Ce phénomène se manifeste surtout chez les plus vieux. Il est important de se remettre à l'aise. Elle est heureuse de savoir qu'à l'avenir la communication sera plus efficace. Pour illustrer le malaise, M. Duhaime renchérit qu'un refus de le retirer a été observé chez les adolescents dans certaines écoles secondaires.

Pour les IPAD, Mme Bessette trouve important de dire que la flotte est utilisée et qu'ils sont très appréciés.

**Mme Pascale Tremblay :**

Elle nous fait part du jeu de radio et de la participation des élèves qui pourrait leur mériter des livres pour la classe. Elle soulève que le bazar de livre serait apprécié. Pour le salon du livre, il serait très agréable d'avoir des parents invités provenant du domaine de la littérature.

Pour les 5<sup>e</sup> année, elle évoque un gros projet de cinéma avec des personnages en papier. La flotte de IPAD sera utilisée et les élèves semblent bien enthousiastes quant à l'utilisation du logiciel.

**Mme Elaine Caouette :**

Mme Caouette nous mentionne que des agents communautaires sont venus en classe récemment. Ils ont mis en garde les élèves concernant la cyberintimidation et la violence. Ils ont appelé à la prudence et à la vigilance. Les jeunes semblent avoir saisis l'importance de leur message.

**15. Mot de la représentante des professionnels**

Mme Garand stipule que l'équipe des professionnels est à effectifs réduits. Cependant, les plans d'intervention ont tous été complétés. La période d'évaluation est terminée et les dépôts pour les classes spécialisées sont faits. Elle assure qu'un grand souci de suivi est fait lors des rencontres de spécialisation avec l'objectif d'avoir toujours des idées plus ingénieuses.

Un suivi est fait quant à la dotation du poste vacant en psychoéducation.

**16. Mot de la représentante du personnel du service de garde**



Mme Benoît rappelle que les inscriptions au service de garde se tiendront la semaine prochaine soit le 14 mars 2022. Bonne nouvelle! Les parents en garde partager pourront aussi inscrire leurs enfants via Mozaïk. Elle souhaite qu'un message concernant la réinscription soit diffusé sur la page Facebook de l'école.

Mme Benoît mentionne que malgré le retrait du port du masque dans les classes, ce dernier reste en vigueur au service de garde. Elle cherche à maximiser les espaces et des mélanges de groupes sont fréquents.

Comme l'école a été contrainte de fermer deux jours suite aux intempéries de notre hiver, Mme Benoît mentionne qu'une journée pédagogique va être annulée et que celle-ci reste à déterminer. Par contre, il est confirmé que le 22 juin 2022 sera une journée de classe.

L'application Hop-Hop est très bien reçue par les parents et fonctionne bien. Cependant, des limites persistent pour les journées pédagogiques. C'est trop compliqué, surtout lorsque les enfants sont dans la cour d'école. Mme Benoît souligne aussi que la prolongation des heures est problématique puisqu'il est impossible de dépasser les heures d'ouverture du service de garde. En plus, la transition des parascolaires amène des enjeux logistiques et de personnel. À l'accueil, il y a un chevauchement d'éducatrices et il y a de la réticence au sein de l'équipe quant à la gestion de l'application.

Mme Marquis bondit sur le sujet de Hop-Hop pour faire part des résultats du sondage à cet égard. 47 personnes ont répondu à ce dernier. Il y a 142 inscriptions à l'application au moment du sondage. En général, les répondants trouvent l'application facile à utiliser. Ceux-ci sont très satisfaits puisqu'Hop-Hop améliore leur utilisation du SSD. De ceux-ci 71% ont délégué la cueillette par le biais de l'application. 69% des répondants sont satisfaits. Il semblerait qu'Hop-Hop permettrait pour la majorité de sauver plus de 10 minutes dans la routine du soir et pour 30% des répondants, moins de 10 minutes. Mme Marquis avance que c'est très positif. 87% des répondants souhaitent que le SSD poursuive l'utilisation de l'application. Toutes fois, la gratuité d'applications similaires est soulevée. La moitié des répondants non pas d'inconvénient à payer et la moitié ne sont pas enchantés par les frais. Parmi les répondants, il est souhaité que la période d'application du service soit élargie au-delà de 17h10. Il subsiste aussi de la confusion quant à la file d'attente. Il est soutenu que l'on peut se fier aux résultats et cela même si le nombre de répondants ne représentaient pas la majorité des utilisateurs. M. Duhaime rappelle que la question financière est importante puisqu'il s'agit de frais de plus de 2000\$. Il aimerait voir une solution à cet aspect. Il veut en savoir plus concernant les options gratuites. Cependant, Mme Marquis a des réserves puisqu'il s'agit de fournir des photos ainsi que des informations concernant les enfants. M. Duhaime rappelle que malgré la gratuité d'une autre application, il y a toujours une contrepartie et qu'il faut être vigilant. Mme Marquis nous fait part aussi de la réactivité du service à la clientèle de l'application Hop-Hop lorsqu'elle les a contactés. La décision revient au CÉ. Mme Talbot relève qu'il faut être prudent qu'en à l'utilisation des fonds institutionnels puisqu'une bonne partie ne veulent pas utiliser Hop-Hop. Mme Lane souligne qu'il existe encore des limites à l'utilisation et appuie Mme Talbot. Mme Morissette mentionne que le sondage parle de lui-même. Mme Nolin souhaite savoir si nous poursuivons ou non. M. Duhaime souligne que les utilisateurs l'ont intégré à leur routine et il veut voir comment cela évoluera dans le temps puisque la période d'essai est encore très courte. Il reste à l'aise



de poursuivre et il veut voir comment les irritants se gèreront avec le temps. Mme Marquis mentionne que la moitié du SSD utilise le service. Elle souhaite voir une augmentation de l'adhésion et elle se propose à soutenir Mme Nolin dans la rédaction d'un courriel aux utilisateurs.

#### **17. Mot de la représentante de la communauté**

Mme Bilodeau nous transmet une bonne nouvelle concernant l'Alliance Négligence CIUSS qui souhaite faire la prévention contre la négligence auprès de l'enfance.

L'organisme « Comité vers l'école avec toi » souhaite une transition harmonieuse pour les enfants avec des besoins particuliers. Il s'agirait de service de tutorat, d'accompagnement un pour un pour l'accueil de l'élève afin de rassurer les parents.

Mme Bilodeau célèbre le processus de déconfinement. Elle annonce aussi que le Patro a créé un parc intérieur au sous-sol de l'église Ste-Cécile. Elle rappelle aussi les services offerts par la Maison des grands-parents.

Mme Garand prend la parole pour soutenir son intérêt pour faire partie du comité de bienvenue à la maternelle. Mme Nolin accueille cette demande les bras ouverts et souhaite préparer les enfants et leur faire vivre des activités.

À cet instant, le sujet du petit budget du CÉ est soulevé. On encourage les parents à donner de nouvelles idées. Est-ce qu'il pourrait être dirigé vers la fête des finissants? Il est même mentionné que des montants sont disponibles pour de l'aide aux parents. M. Duhaime demande de regarder les besoins pour la fin de l'année et de diriger les fonds où l'impact sera le plus grand.

#### **18. Mot de la représentante de l'OPP**

Suite à la première rencontre de 2022 de l'OPP, cette dernière souhaite organiser un bazar de livre à l'école. Mme Marquis aimerait que des parents de l'école, actifs dans le milieu de la littérature, s'impliquent pour cet événement, en partageant leurs expériences.

L'OPP souhaite aussi revoir le bazar dans la cour d'école au mois de mai, si les conditions sanitaires le permettent.

En se qui concerne la fête de l'école de fin d'année, Mme Marquis évoque qu'une contribution financière, humaine ainsi qu'un sous-comité est disponible.

Une activité printanière sera aussi offerte, soit une cabane à sucre mobile. De la tige d'érable sur table de service enneigée, le tout accompagné de musiques thématiques serait complètement financé par l'OPP. Il ne reste plus qu'à sélectionner la date de l'événement. Mme Marquis souhaite connaître l'opinion des représentants de l'équipe école. Mme Caouette considère qu'il s'agit d'un bon contact. Mme Bessette aime cette bonne idée, mais spécifie que des ajustements seront nécessaires. Mme Tremblay souhaite une consultation concernant la date avant de répondre. M. Duhaime dit que les côtés culturel et patrimonial sont toujours appréciés. Suite à un trait d'humour de Mme

Nolin concernant les chemises à carreaux, elle s'engage à confirmer une date afin que Mme Marquis puisse réserver la semaine prochaine.

**19. Varia**

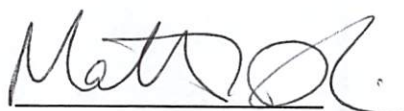
Avec le retour de la semaine de relâche, M. Duhaime s'informe concernant le niveau d'anxiété des élèves occasionné par les événements liés à la guerre en Ukraine. Mme Bessette mentionne qu'elle préfère s'abstenir d'en parler et préfère s'en tenir à une routine rassurante puisqu'elle mentionne avoir un groupe déjà très anxieux. De plus, il est soulevé que le niveau de confort n'est pas le même pour tous et qu'il y a des gens plus politisés que d'autres.

**20. Levée de l'assemblée à 20h40**

Prochain CÉ le 27 avril 2022



Signature de la direction



Signature du président